



## Coefficient supérieur de droit

Par **joubjoub**, le **02/12/2014** à **17:54**

bonjour je remplace quelqu'un d'un coefficient supérieur depuis plus de 2 ans qui est en maladie . cette personne va passer en invalidité et je cherche une loi du code du travail pour que le poste me revienne de droit  
merci d'avance

Par **P.M.**, le **02/12/2014** à **20:08**

Bonjour,  
Il faudrait savoir déjà si vous êtes payé depuis 2 ans en rapport avec les fonctions occupées mais pour que le poste vous revienne, cela ne pourrait être que par une disposition de la Convention Collective applicable...